



## Ramoneur/euse CFC, édicition

Remplace: INFOformation&profession «Ramoneur/euse CFC, en procédure d'audition» du 01.09.2021.

### Ramoneur/euse CFC

SWISSDOC 0.440.32.0, 5.440.9.0, n° 80004

Durée de la formation: 3 ans

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale

Plan de formation, mesures d'accompagnement y comprises

L'ordonnance sur la formation professionnelle a été révisée comme suit:

Audition: 25 août 2021

Édicition: 2 mai 2022

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2023

Procédure de qualification, certificat et titre: 1<sup>er</sup> janvier 2026

Cette ordonnance sur la formation professionnelle initiale remplace l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de ramoneur/euse avec certificat fédéral de capacité du 28 septembre 2010 (80003).

Le plan de formation sera publié sur le site internet de l'association [www.kaminfeger.ch](http://www.kaminfeger.ch) et sous [www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr](http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr).

La version imprimée des ordonnances de formation professionnelle initiale pourra être commandée dans quelques semaines auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, OFCL, diffusion des publications, 3003 Berne, [www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch) et sera disponible à l'adresse Internet du SEFRI [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch).